

18 mar 2011 -11:30

Appartient à [Conseil des ministres du 18 mars 2011](#)

## Sécurité sociale

### Financement alternatif de la sécurité sociale et gestion globale

#### Financement alternatif de la sécurité sociale et gestion globale

Le Conseil des ministres a approuvé deux projets d'arrêtés royaux relatifs au financement alternatif de la sécurité sociale pour l'année 2011 ainsi qu'un projet d'arrêté royal concernant les montants pour l'ONSS-gestion globale.

#### Financement alternatif 2011

Les montants, visés à l'article 66, § 13, de la loi-programme du 2 janvier 2001, destinés au financement alternatif de l'assurance obligatoire soins de santé, s'élèvent à 2.912.369.000 euros pour le régime de la sécurité sociale des travailleurs salariés et de 293.542.000 euros pour le régime des indépendants.

Le montant, visé à l'article 67bis de la même loi-programme, destiné à couvrir une partie des frais d'hôpitaux supportés par l'INAMI, s'élève à 1.756.985.000 euros pour 2011.

#### Gestion globale

Le Conseil des ministres a également fixé le montant de la deuxième tranche du prêt qui doit être versé par l'Etat fédéral pour l'année 2010 à l'ONSS-gestion globale à 96.258.000 et le montant de la première tranche de 2011 à 290 millions d'euros.

Cette décision exécute l'article 74, alinéa 1er de la loi-programme du 23 décembre 2009 qui prévoit les subventions spéciales et les prêts sans intérêt à l'ONSS-gestion globale pour la Sécurité sociale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture

Avenue de la Toison d'or 87

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 250 03 03

<http://www.sabinelaruelle.be>